

APRÈS ART. 14:

N° I-3284

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° I-3284

présenté par  
Mme Dupont, Mme Pompili et Mme Rilhac

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 14:, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.